



BREVET TECHNICIEN SUPERIEUR AGRICOLE

Viticulture Oenologie

Niveau III (Bac+2)

OBJECTIF : *Acquérir un enseignement supérieur en œnologie et viticulture permettant d'assurer la gestion d'une exploitation viticole, d'une coopérative viticole etc....*

Publics

↪ Toute personne désirant acquérir un niveau Bac +2 dans le domaine de la viticulture et de l'œnologie

Conditions d'accès

- ↪ Avoir au minimum 18 ans le jour de la formation / **et**
- ↪ Justifier de 2 années d'expérience professionnelle à temps plein **ou**
Etre titulaire d'un BTA, de certain BT ou Baccalauréats et justifier de 6 mois de pratique professionnelle
- ↪ Satisfaire aux tests écrits de niveau Bac et à l'entretien de motivation

Organisation

- ↪ Formation à temps plein sur 12 mois avec possibilité de financement et de rémunération / ou
- ↪ Formation en contrat de professionnalisation sur 12 ou 24 mois

Dates

- ↪ **Du 26 juin 2006 au 15 juin 2007 (formation sur 12 mois)**
- ↪ **Recrutement sur demande**

Vous désirez des renseignements et/ou une documentation, contactez nous au :



C.F.P.P.A de la Gironde
84 Avenue du Général de Gaulle BP 113
33294 BLANQUEFORT

Tél : 05.56.35.61.10

Fax : 05.56.35.61.00



| TECHNICIEN SUPERIEUR | |
|--|--|
| OPTION : Viticulture - œnologie | |
| Objectifs : | Cette formation correspond à un enseignement supérieur court qui permet à des techniciens possédant de bonnes connaissances techniques et pratiques, une meilleure insertion professionnelle. Les Techniciens Supérieurs sont immédiatement opérationnels et particulièrement qualifiés du fait, d'une part de l'équilibre de leur formation à la fois viticole et œnologique (notamment la connaissance des méthodes d'analyse) et d'autre part du caractère concret de l'enseignement reçu pour assurer la gestion d'une exploitation viticole, d'une coopérative viticole, etc.... |
| Conditions d'accès : | - Avoir au minimum 18 ans, ET - Justifier de 2 années d'activité professionnelle à temps plein OU - Etre titulaire d'un BTA, de certain BT ou Baccalauréats et justifier de 6 mois de pratique professionnelle. |
| Conditions d'admission : | Test de niveau et entretien de motivation. |
| Organisation pédagogique : | |
| Lieu de formation : CFPPA de Blanquefort | |
| Le BTS Viticulture-Oenologie peut se préparer : - sur 12 mois en formation continue de juin à Juin – sélection en avril 2006 - possibilité d'envisager des VAE et un suivi individualisé (FOAD). | |
| En cours de cycles, les stagiaires doivent effectuer des stages en exploitation viticole et en entreprise, faisant l'objet d'un rapport. | |
| Le BTS est organisé sous forme de modules qui sont évalués en contrôles certificatifs durant l'année, puis en contrôle terminal. | |
| Module D1 | Traitement des données et informatique |
| Module D2 | Techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation |
| Module D3 | Environnement socio-économique |
| Module D4 | Enseignement scientifiques et techniques |
| MIL : Module d'Initiative Locale. | |
| Pluridisciplinarité : Etude de cas, conférences, visites. | |
| Conditions de délivrance du diplôme : | - Avoir une moyenne de 9/20 aux épreuves terminales ET avoir 10/20 à l'ensemble des épreuves (terminales et en cours de formation) |
| Modalités pratiques : | - Suivant leur situation en début de formation, les stagiaires peuvent bénéficier d'une rémunération par le CNASEA ou les ASSEDIC. - Frais de pré inscription : 9,15 € (dépôt de dossier) - Frais de prestations : 458 € pour les stages en formation continue - Pour tout renseignement complémentaire contacter le secrétariat du CFPPA de Blanquefort au 05.56.35.61.10 |



Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche
et des affaires rurales

CFPPA DE LA GIRONDE

CONSEIL REGIONAL



AQUITAINE